

Visite au Gabon du président de la Chambre de commerce de la région de Rabat-Salé-Kénitra (Maroc)

Construction d'une usine de transformation de bois en vue



Nanette Longa Makinda (en rouge) a présidé la réunion de travail avec...

... les responsables de la Chambre de commerce de Rabat-Salé-Kénitra, en présence de la ministre Carmen Ndaot (d).

Willy NDONG
Libreville/Gabon

UNE délégation de la Chambre de commerce de la région de Rabat-Salé-Kénitra, conduite par son président, Abdallah Abbad, a eu, mercredi dernier, une séance de travail avec le ministre de

l'Emploi, de la Jeunesse, de la Formation professionnelle, Nanette Longa Makinda. La ministre de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat national, Carmen Ndaot y a également pris part.

Avec la partie gabonaise, les responsables marocains sont venus finaliser un certain nombre de projets. Notamment ceux liés à la construction pro-

chaine, par une entreprise marocaine, d'une usine de transformation de bois, en plus de celle d'un centre de formation dédié au secteur. « Nous sommes au Gabon en mission de prospection dans différents secteurs d'activités (...) Dans quelques mois, une entreprise marocaine va construire, dans la zone de Nkok, une usine de transformation

de bois. A cet effet, ladite entreprise se propose également de construire un centre où seront formés plusieurs jeunes Gabonais dans les métiers du bois. Les différents ministres ont salué cette initiative en nous assurant de la collaboration de leurs services. C'est ainsi que nous nous attelons à finaliser ce dossier, pour qu'il aboutisse dans les délais», a fait

savoir Abdallah Abbad, qui a profité de cette occasion pour expliquer les contours d'une initiative en phase d'acquisition d'une parcelle de terrain dans la zone de Nkok. Pour Carmen Ndaot, ce projet de construction d'une usine de transformation de bois dans la zone de Nkok correspond à la volonté des plus hautes autorités de notre

pays d'approfondir les relations sud-sud. Notamment Libreville et Rabat. Nanette Longa Makinda, l'hôte de la rencontre, a appelé toutes les parties à résolument se mettre au travail, afin de finaliser un projet devant permettre aux Gabonais, les jeunes principalement, à répondre aux politiques d'insertion et de réinsertion.

Secteur des assurances/Signature de partenariat entre la SCG-Ré et la Cica-Ré Pour une collaboration financière et managériale



Echange des documents entre les deux signataires.

AEE
Libreville/Gabon

LA Société commerciale de réassurance gabonaise (SCG-Ré) et la Compagnie commune de réassurances des États membres de la conférence inter-africaine des marchés d'assurances (Cica-Ré) ont signé, hier, en présence du ministre de l'Économie, Jean-Marie Ogandaga, une convention de collaboration et de partenariat technique entre les deux sociétés. Le but de cette convention est de renforcer, comme l'a souligné l'Administrateur directeur général (A-dg) de la SCG-Ré, Andrew Crépin Gwodog, la collaboration technique, financière et managériale entre la SCG-Ré et la Cica-Ré. « La Cica-Ré existe bien avant la SCG-Ré. Et lorsque

la SCG-Ré a été créée en 2012 par l'État gabonais, nous nous sommes appuyés sur l'expérience de la Cica-Ré en termes de gestion de réassurance, parce que nous avons estimé qu'elle avait de l'avance sur nous. Seulement, la Cica-Ré gère ce qu'on appelle la session légale sur les traités et facultatives, tandis que la SCG-Ré gère la session légale au premier fonds. Et les 12 États propriétaires de la Cica-Ré ont décidé de lui accorder la possibilité de bénéficier d'une session légale au premier fonds. D'où cette collaboration de partenariat», a expliqué Andrew Crépin Gwodog. Le directeur général de la Cica-Ré, Jean-Baptiste Kouamé, très satisfait de cette collaboration, a souligné que « la Cica-Ré ait des relations et des partenariats avec la SCG-Ré, qui est une société plus jeune



Une vue des délégations des deux parties lors de la signature de l'accord de partenariat.

que la nôtre, c'est vrai. Mais qui est déjà expérimentée dans un certain domaine. Étant dans un secteur où les échanges et les partenariats sont toujours très utiles, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir signé ce partenariat avec la SCG-Ré, qui est un modèle en matière de session légale au premier fonds», a estimé M. Kouamé.

electra
DU 8 FÉVRIER AU 31 MARS 2019
OFFRE EXCLUSIVE
-15%
SUR LES CHAMBRES

BP 413 - LIBREVILLE - T. (241) 01 79 26 05 / 01 79 26 18 / 04 22 85 71 / 07 14 81 55
Fax : (241) 07 04 73 12 - PORT-GENTIL - T. (241) 04 59 02 54 / 02 51 04 02
email : electra@groupesogatic.com - www.electragabon.com

NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR.